

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le premier (1^{er}) jour d'octobre 2013 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 165, avenue centrale nord, Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège # 5
Monsieur Jean-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absence motivée : Monsieur Jacques Fontaine

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire par intérim, Monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

Monsieur André Gamache souhaite la bienvenue à tous et réaffirme que la séance du conseil est un moment privilégié pour échanger avec la population.

ORDRE DU JOUR

Consultation publique : Projet de règlement no 1098

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6

Dérogation mineure : 107, chemin Hébert

Demande visée : permettre la construction d'une résidence dont la hauteur est dérogatoire selon l'article 7.2.6 b) du règlement de zonage 1035 de la Municipalité de Stratford

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	Décision
	• Session ordinaire du 9 septembre 2013	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière en date du 1 ^{er} octobre 2013	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Appui à la Ville de Warwick	Décision

3- Aqueduc et Égout

- | | | |
|-----|---|-------------|
| 3.1 | Appels d'offres : Compteurs d'eau et vannes | Information |
| 3.2 | Mandat SNC Lavalin – plan d'action | Décision |

4- Sécurité publique

5- Voirie et bâtiments

- | | | |
|-----|--|-------------|
| 5.1 | Règlement no. 1100 Entretien chemins cet hiver | Information |
| 5.2 | Contrat déneigement des trottoirs | Décision |
| 5.3 | Déneigement Rang des Granites | Décision |

6- Urbanisme et environnement

- | | | |
|-----|--|----------|
| 6.1 | Projet de Règl. 1098 – Modification règlement zonage | Décision |
| 6.2 | Dérogation mineure au 107, Chemin Hébert | Décision |

7- Loisirs et culture

- | | | |
|-----|--------------------------------------|-------------|
| 7.1 | Lettre de Mme Maheux et Mme Bilodeau | Information |
|-----|--------------------------------------|-------------|

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

10- Période inter-actions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

La conseillère Maryse Lessard désire ajouter à l'ordre du jour une proposition concernant les compteurs d'eau, celle-ci sera traitée au point 3.1.

Il est proposé par J. Denis Picard,
Et résolu;

D'adopter l'ordre du jour en considérant l'ajout de la conseillère Maryse Lessard.

2013-10-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

1.2 Adoption du procès-verbal - Session ordinaire du 9 septembre 2013

Il est proposé par Yvon Lacasse,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 9 septembre 2013 tel que présenté par la directrice générale.

2013-10-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

Consultation publique :

Projet de règlement no 1098 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin d'autoriser les usages complémentaires à l'agriculture et à la forêt dans la zone AFT1-6.

La publication de l'avis a été effectuée dans les délais. La lecture du 2^e projet de règlement est faite par la directrice générale.

La modification du règlement va permettre la mise en place d'un commerce de transformation et de vente des produits du porc dans cette zone.

Monsieur André Gamache répond aux questions des citoyens et citoyennes. Le sujet sera traité au point 6.1.

Dérogation mineure : 107, chemin Hébert

Nature de la demande : permettre la construction d'une résidence dont la hauteur est dérogatoire selon l'article 7.2.6 b) du règlement de zonage 1035 de la Municipalité de Stratford.

Les élus ont pris connaissance du rapport du Comité consultatif d'urbanisme. L'avis a été affiché dans les délais.

Monsieur Boisvert est présent et réitère sa demande. La population est invitée à poser des questions. La demande sera traitée au point 6.2.

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD Liste des comptes à payer en date du 1er octobre 2013

4	MUNIC. DE STRATFORD - PETITE CAISSE	121.15
8	DANY ST-ONGE	281.55
10	EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	4 501.51
17	M.R.C. DU GRANIT	48 576.25
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	292.03
21	J.N. DENIS INC.	3 520.25
29	VILLE DE DISRAELI	6 186.57
34	MEGABURO	222.79
35	FORMULES D'AFFAIRES CCL	263.39
36	REAL HUOT INC.	168.81
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	36.00
61	CMP MAYER INC.	190.07
100	MINISTRE DES FINANCES	91 508.00
120	CARRA	914.38
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	44.20
308	MONTY, COULOMBE, AVOCATS	524.57
479	PETROLES FRONTENAC INC	2 339.66
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	353.19
542	MUNICIPALITE DE WEEDON	786.00
572	FONDACTION	1 842.00
584	BATIRENTE	921.00
595	PAVAGE CENTRE SUD DU QUEBEC	111.91
654	NAPA DISRAELI (0609)	47.88
664	SEL WARWICK (QUEBEC) INC	1 582.01

689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC	522.14
713	GRAYMONT (QC) INC	60.03
882	LES CONSTRUCTIONS LEO BAROLET INC	1 178.49
886	L'ARCHIVISTE MICHEL HAMEL	1 048.23
889	PROPANE GRG INC.	629.87
938	FABRIMET INC	2 092.55
1052	LE PRO DU CB inc.	24.84
1066	ALSCO CORP.	141.25
1077	BATTERIES EXPERT DISRAELI	222.48
1081	SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	13 541.50
1120	ANDRÉ GAMACHE	200.36
1161	ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	1 800.79
1176	J. DENIS PICARD	104.92
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	34.47
1213	MATERIAUX NOMELEBRO INC.	1 091.59
1222	SERGE GÉLINAS INFORMATIQUE GPL	250.00
1235	BRAULT MAXTECH INC.	234.55
1258	VALLÉE EXTERMINATION ENR	344.92
	TOTAL	188 858.15

Une précision concernant le fournisseur #1258 :

Un exterminateur a effectué un traitement afin de contrer le problème des mouches et des chauves-souris au Centre communautaire.

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2013-10-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 1^{er} octobre 2013

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 1^{er} octobre 2013.

Monsieur Daniel Couture félicite la directrice générale pour la bonne gestion concernant les revenus d'intérêts.

Monsieur Daniel Couture explique que si la tendance se maintient concernant le budget, le surplus réservé ne sera pas utilisé.

1.6 Rapports des présidents des comités

Aqueduc et égout: Daniel Couture

Le coût d'opération sera réduit grâce à une diminution des heures effectuées chaque jour tout en satisfaisant les demandes du ministère.

Égout : Monsieur André Gamache tient à sensibiliser la population à ce qui est jeté à l'égout domestique : à venir une facture de 4 000\$ pour déboucher un aérateur qui a été obstrué.

CRT: Yvon Lacasse

3 journées ont été consacrées à l'analyse des demandes syndicales. Le travail est complexe, mais les parties sont de bonne foi; ce qui augure bien pour la suite.

Domaine Aylmer : Émile Marquis

Un mariage a été célébré au Domaine : la location a rapporté la somme de 500\$.

Développement économique : Daniel Couture

Les élus ont rencontré de façon informelle les membres du comité OrganisAction afin d'échanger sur la vision à long terme versus le développement de la Municipalité de Stratford.

Voirie : Yvon Lacasse

Le beau temps va permettre de passer la niveleuse dans tous les chemins et ainsi terminer la tournée.

Information et communications : André Gamache

Le Stratford-Info sera publié vers le 5 octobre et va comprendre :

- Bilan des 4 années
- Tribune pour les candidats qui désirent se présenter à la population.

Environnement : J. Denis Picard

Une rencontre a eu lieu avec les représentants de la Cie Gesterra en vue du renouvellement de notre contrat qui expire le 14 janvier 2014.

Suite aux discussions avec Monsieur Garon (TORA), notre transporteur, celui-ci a insisté sur le fait que beaucoup de roches, bardeaux, bûches de bois se retrouvent dans le bac vert : ces matériaux ne devraient pas être enfouis.

Pour de tels agissements, la facture est très salée et c'est tout le monde qui paie pour cela! La municipalité cherche un moyen pour dissuader ces comportements.

Bibliothèque : J. Denis Picard

Une activité a eu lieu : Conférence sur l'Australie. 17 personnes ont assisté à cette conférence : ce qui est peu versus le montant défrayé.

Internet : Daniel Couture

Une rencontre des membres de la CCD Stratford a un lieu afin de réévaluer les forfaits et offres de service.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la Loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Daniel Couture, André Gamache, Émile Marquis, J.-Denis Picard et Yvon Lacasse.

Il est proposé par Daniel Couture,
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2013-10-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

2.2 Appui à la Ville de Warwick

Monsieur André Gamache résume la situation actuelle ainsi :

Lorsqu'une municipalité désire développer un secteur impliquant les routes du MTQ, celle-ci doit verser une contribution financière trop onéreuse.

La ville de Warwick s'oppose à cette réglementation et la Municipalité de Stratford l'appuie dans sa démarche.

Conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de non-accès sur les routes appartenant au ministère des Transports du Québec

Considérant que l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, le ministre des Transports du Québec exige une contribution financière du requérant;

Considérant que le montant de cette contribution financière est calculé notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports;

Considérant que cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant;

Considérant que cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités;

Considérant que cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale;

Considérant que cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec;

En conséquence, il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford demande au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la Voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitudes de non-accès auxdites routes.

2013-10-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

3- Aqueduc et Égout

3.1 Appels d'offres : Compteurs d'eau et vannes

La directrice générale mentionne qu'il y aura :

➤ Ouverture publique des soumissions à 11h00 jeudi le 3 octobre concernant :

- 1) l'achat et l'installation de 107 compteurs d'eau
- 2) remplacement de 8 vannes d'aqueduc

➤ Une séance spéciale, jeudi le 3 octobre à 16h00 afin d’octroyer les contrats d’achat des compteurs et de remplacement des 8 vannes.

La conseillère Maryse Lessard fait la lecture de la proposition suivante :

Considérant que le projet d’installation de 107 compteurs d’eau dans le village se fait sans consulter les gens concernés;

Considérant que cette généralisation de leur installation est non urgente, que les argents de la TECQ pourraient être investis ailleurs et qu’une sensibilisation à l’économie de consommation d’eau pourrait être plus systématique;

Il est proposé par la conseillère Maryse Lessard

De suspendre le projet d’installation de 107 compteurs d’eau et qu’après le scrutin du 3 novembre 2013, la population du village soit consultée par les élus avant de poursuivre dans le dossier.

Avant de passer au vote, les élus Yvon Lacasse et André Gamache désirent apporter des précisions :

Le gouvernement du Québec nous presse de trouver des solutions et d’agir dans le but d’économiser l’eau potable. La solution des compteurs d’eau en fait partie.

Le conseil doit agir rapidement si la municipalité veut être remboursée pour des dépenses effectives avant le 31 décembre 2013; Sinon, ces argents ne seront plus accessibles. Présentement, il n’en coûterait pas un sou au contribuable.

Le conseiller Daniel Couture ajoute que l’économie d’eau potable va permettre de réduire les coûts à la station d’épuration ayant moins d’eau à traiter, donc double économie.

De plus, l’installation des compteurs d’eau va permettre de déceler les fuites. Dans le prochain Stratford-Info, ces infos seront plus détaillées.

Le vote est demandé

ÉLU(E)S	POUR	CONTRE
Maryse Lessard	✓	
Yvon Lacasse		✓
J. Denis Picard		✓
Daniel Couture		✓
Émile Marquis		✓

2013-10-06

Rejetée à la majorité des conseillers(ère)

3.2 Mandat SNC Lavalin – plan d’action

Considérant que la municipalité doit élaborer un programme d’élimination des raccordements inversés en conformité avec les exigences du MAMROT;

Considérant que la firme SNC Lavalin doit collaborer à l’élaboration de ce programme;

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

De mandater SNC Lavalin afin de superviser le travail débuté par Monsieur René Croteau.

D'engager la somme de 1 800 \$ + taxes à l'exécution de ce travail.

2013-10-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

4- Sécurité publique

5- Voirie et bâtiments

5.1 Règlement no. 1100 Entretien des chemins cet hiver

Le conseiller Yvon Lacasse donne un avis de motion qu'il sera adopté à la prochaine séance du conseil le règlement # 1100 déterminant les chemins qui seront déneigés par la municipalité du 1^e janvier au 31 décembre 2014.

5.2 Contrat déneigement des trottoirs

Considérant qu'une entente est intervenue entre Monsieur Roland Brault et Monsieur Richard Proteau concernant le déneigement des trottoirs pour la prochaine saison hivernale.

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

D'attribuer le contrat à Monsieur Richard Proteau pour l'hiver 2013-2014;

De lui verser les sommes prévues suite à la signature d'un nouveau contrat ainsi qu'à la réception d'une preuve de sa police d'assurance.

Le tout étant effectif, le contrat avec Monsieur Brault sera résilié. Advenant un manquement à ces conditions, Monsieur Brault demeure le détenteur du contrat et sera dans l'obligation d'effectuer de travail.

2013-10-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

5.3 Déneigement Rang des Granites

Considérant que la municipalité est intéressée à faire l'entretien d'hiver du Rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres;

Il est proposé par Yvon Lacasse
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu'elle est intéressée à faire l'entretien d'hiver sur une distance de 800 mètres au coût de 1700 \$.

2013-10-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

6- Urbanisme et environnement

6.1 Règlement 1098 – Modification règlement zonage

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITÉ DE STRATFORD

2^E PROJET

RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE la municipalité a eu une demande pour la mise en place d'un commerce de transformation et de vente de produit du porc;

ATTENDU QUE ce commerce sera relié à une entreprise agricole existante;

ATTENDU QUE l'usage n'est pas autorisé dans la zone visée par la demande;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité désire autoriser les Usages complémentaires à l'agriculture et à la forêt dans la zone AFT1-6;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 8 juillet 2013;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage no 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La grille des spécifications feuillet 2/8 est modifiée afin d'autoriser les usages complémentaires à l'agriculture et/ou à la forêt : autres usages complémentaires et industries de transformation agroforestière à la zone AFT1-6.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION : SECOND PROJET DE RÉGLEMENT NO 1098

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage no 1035;

Il est proposé par J. Denis Picard
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le second projet de règlement suivant :

SECOND PROJET RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises;

QUE le conseil municipal mandate la Secrétaire-trésorière pour qu'il prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

2013-10-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

6.2 Dérogation mineure au 107, Chemin Hébert

19h50 Les élu(e)s se retirent pour délibérer sur la dérogation mineure

20h00 Retour des élu(e)s

Nature de la demande : permettre la construction d'une résidence dont la hauteur serait dérogatoire selon l'article 7.2.6 b) du règlement de zonage 1035 de la Municipalité de Stratford.

Considérant que la principale réalité de développement pour Stratford passe par le domiciliaire;

Considérant que les voisins immédiats du 107, chemin Hébert ont entériné le projet de construction ;

Considérant que la municipalité projette de réviser cette norme qui vient en contradiction avec la tendance du marché;

Il est proposé par Émile Marquis
Et résolu;

D'accepter la demande de dérogation des propriétaires du 107, chemin Hébert.

2013-10-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

7- Loisirs et culture

7.1 Lettre de Mme Maheux et Mme Bilodeau

Lecture de la lettre de mesdames Maheux et Bilodeau.

Le conseil prend dépôt de la lettre, l'ayant reçue la journée même.

La surcharge mentionnée pour participer à des activités sportives à Disraeli est très élevée. Monsieur André Gamache ajoute qu'il est sûrement possible d'en venir à une entente à des coûts moindres.

Le prochain Conseil devra se pencher sur cette problématique puisqu'aucune politique n'a été établie en ce moment.

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

Invitations :

- 2 octobre : Conférence de Jacqueline Lagacé
- 10 octobre : Conférence de Richard Aubé
- 15 octobre : Conférence de M. Guy Corneau

Correspondance diverse

- MRC : Certificats de conformité des règlements 1092-1093-1094

Offre de services

- Delorme Lebel Bureau Savoie, avocats

Monsieur André Gamache tient à remercier, au nom des membres du Conseil, les citoyennes et citoyens qui assistent régulièrement aux séances du Conseil. Les rencontres sont agréables considérant la période d'inter-actions à la toute fin.

Il tient à remercier personnellement la population de lui avoir fait confiance pendant les 4 dernières années. Les décisions, parfois difficiles, ont toujours été prises dans l'intérêt de la population et au meilleur de la connaissance des dossiers en cours.

De plus, considérant l'assiduité des gens dans l'assistance, Monsieur André Gamache tient à informer la population qu'une équipe, composée de 7 candidats incluant 3 élus sortants, est présentement constituée en vue de l'élection du 3 novembre.

10- Période inter-actions

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce premier (1^{er}) jour d'octobre 2013.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par André Gamache,
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 20h54.

2013-10-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ère)

André Gamache
Maire par intérim

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière